

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 06 Décembre 2021**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE

Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe Gonçalves, Sébastien ROUGET

Procurations :

Christophe ALAUZET donne procuration à Patricia TESTA

Philippe CARAUD donne procuration à Virginie ARSEGUEL

Absents :

Jean François FONQUERGNE

Anna PAZ

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Attribution du marché pour la gestion du Multi Accueil

Madame le Maire nous rappelle que tous les 3 ans nous relançons le marché. Aujourd'hui la gestion de la Crèche se fait auprès de Leo Lagrange. Un appel d'offre a eu lieu et un seul candidat a répondu : Léo Lagrange

Il y a une proposition de 347 863 euros sur les 3 ans : une augmentation a lieu du fait de la modification de la Convention Collective qui impacte la masse salariale.

L'assemblée vote : Un contre, Douze pour.

2. Avenant au contrat d'assurance du personnel des collectivités

Madame le Maire rappelle qu'il y a 3 ans on a lancé un marché pour l'assurance du personnel.

Demande a été faite à l'assureur actuel Groupama de proroger le marché pour préparer le nouveau marché.

Actuellement taux de 5.63 % qui va passer à 5.80% d'où nouvelle cotisation 2022 de 15 321 euros.

Le conseil approuve à l'unanimité

3. Extension de la Maison de Santé

Madame le Maire nous propose de faire un agrandissement de la Maison de Santé car il y a des professionnels de santé qui souhaitent s'installer et nous sommes en manque de bureaux. Installation d'un cabinet dentaire.

Pour cela il faut créer une surface d'environ 120m2 pour accueillir : le cabinet dentaire, une salle de réunion, un autre bureau et une salle d'attente commune. Le montant des travaux est estimé à environ 300 000 euros.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Madame le Maire nous explique avoir fait une proposition d'honoraire par un architecte Mme BENAZET qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre pour un montant de 39 000 euros HT.

L'assemblée vote : Un contre, Douze pour.

4. Demandes de subventions pour l'extension de la MSP

Madame le Maire nous explique qu'il faut que 20% du montant de l'investissement proviennent des fonds de la Commune (trésorerie ou emprunt) et donc nous allons demander :

- 30% en DETR,
- une participation de 10 000 euros au niveau du département dans le cadre du FDAL ,
- une aide de la région par FREE
- et le reste au FSIL.

Le conseil approuve à l'unanimité

5. Renouvellement contrat d'un adjoint technique

Madame le Maire nous explique qu'en raison de la situation sanitaire liée au Covid, il faut prolonger le contrat de travail de la personne embauchée en renfort et ce jusqu'au 31/01/2023.

Le conseil approuve à l'unanimité

6. Versement d'une gratification

Madame le maire propose de verser une gratification de 300 euros pour l'emploi renfort au même titre que l'ensemble du personnel titulaire.

Le conseil approuve à l'unanimité

7. Questions diverses

Madame le Maire nous informe avoir annulé les spectacles de Noël destinés aux personnes âgées et aux enfants des écoles du village.

Jessica ANNE et Sébastien ROUGET, chargés d'étudier le dispositif des repas à 1€, nous proposent une réunion de présentation le 08/01/2022 11h.

Germain RAMIREZ nous informe que UltrAriège fera le 07/01/2022 à Ax les Thermes une réunion pour les bénévoles.

Christophe Gonçalves nous indique que le site internet marche bien avec de très bon retour.

Madame le Maire lève la séance à 20h05

